



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE du Département

n° 110 mars



SOMMAIRE

Les Écoles françaises des femmes	p. 2-3
Les décisions départementales	p. 4
Les travaux en cours	p. 5
Le Département recrute	p. 6
Qwant sur les postes informatiques des agents départementaux	p. 7
La Tour aux figures opère sa mue	p. 8
Paroles d'élue : Marie-Pierre Limoge	p. 9
Les actualités	p. 10-11

Les Écoles des femmes préparent les apprenantes au diplôme d'études de la langue française (Delf). Ici à Antony. (Voir notre dossier p. 2 et 3)

Protection des données : un enjeu majeur

La protection des données est un sujet sensible. Conjointement avec les Yvelines, nous avons signé, avec le moteur de recherche français Qwant, une charte visant à promouvoir une utilisation éthique des outils numériques. Qwant est en effet le premier moteur de recherche en Europe à refuser le traçage de données à des fins publicitaires... Il est dorénavant utilisé par l'ensemble des agents des Hauts-de-Seine et des Yvelines, soit quelque 8 000 postes. La version « Qwant School » est également testée dans quatre collèges des Hauts-de-Seine. Si l'explosion du numérique est un objet indéniable de progrès, son utilisation, son exploitation, méritent une vigilance accrue. Ainsi notre adresse, notre âge, nos goûts, nos habitudes de consommation, jusqu'à notre taille, notre pointure ou notre santé... toutes les traces que nous laissons peuvent être consignées et vendues à des entreprises qui utilisent ces données pour adapter leur

marketing. Autant mettre un bracelet électronique à chaque habitant, pour connaître ses entiers agissements ! J'exagère volontairement le trait, mais on n'est pas très loin de la réalité lorsqu'on agit à l'insu des usagers. Voilà pourquoi nous devons être très vigilants. Pour des collectivités comme les nôtres, la protection des données personnelles est aussi un enjeu majeur, puisque nous sommes en lien direct avec nos usagers, et puis nous avons fait de l'innovation et de la modernisation du service public une priorité. Avec cette initiative commune lancée avec Qwant, nous adressons aussi un message fort en direction des habitants, des entreprises, des partenaires des Hauts-de-Seine et des Yvelines : nous les informons sur l'existence de ces solutions numériques alternatives, plus éthiques, plus sécurisées.

Patrick Devedjian
Président du Département
des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Du 12 au 15 mars
Participation des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines au Marché international des professionnels de l'immobilier (Mipim) à Cannes

Jeudi 14 mars
Conférence de Maurizio Serra, lauréat du prix Chateaubriand, à l'Institut de France, à Paris

Mardi 19 mars
Première Journée de l'innovation collaborative à l'Espace L'Alternatif - Paris La Défense

Jeudi 28 mars
Lancement de Job92 et Job78 au Pôle social à Villeneuve-la-Garenne

Vendredi 29 mars
Séance publique au Pôle Léonard-de-Vinci à Courbevoise





L'École d'Antony. Un tiers des femmes passées par ce programme et qui n'ont pas de travail a retrouvé un emploi.

Sept Écoles pour s'instruire

Les Écoles françaises des femmes proposent un ensemble d'outils permettant de promouvoir l'intégration des femmes étrangères dans la société française. L'École de Clichy sera inaugurée le 16 avril.

L'Institut des Hauts-de-Seine, association soutenue par le conseil départemental, a créé en 2008 la première École française des femmes à Châtenay-Malabry. Ce projet solidaire propose un enseignement général aux femmes migrantes désireuses d'améliorer leur cursus personnel, de les accompagner vers un retour à l'emploi ou vers une requalification professionnelle. Ce lieu d'échanges et de savoir, situé dans les quartiers les plus défavorisés ou à proximité, réunit des femmes aux profils variés : femmes mariées avec ou sans enfant, femmes monoparentales, femmes isolées, en recherche d'emploi, bénéficiaires du RSA, entrepreneures, diplômées ou en situation de précarité... Chaque inscription se déroule à l'issue d'un entretien et d'un test

de positionnement afin de constituer des groupes de niveaux répondant aux besoins et aux motivations des élèves. Le cursus se déroule sur une période de deux à quatre ans, mais chaque élève peut quitter l'École pour accéder à une vie professionnelle. Un tiers des femmes qui sont passées par ce programme et qui n'avaient pas de travail ont retrouvé un emploi. Elles sont aussi suivies et coachées dans leur projet professionnel. Des experts interviennent (professeurs, animateurs...) sur un programme éducatif complet avec notamment l'enseignement du français langue étrangère (cinq niveaux), du français langue étrangère à visée professionnelle, de la culture générale, de l'informatique, des nouvelles technologies ou encore de l'accompagnement vers

400

femmes de 65 nationalités s'inscrivent chaque année dans l'une des sept Écoles françaises.

996 730 €

sont alloués par le Département au fonctionnement des Écoles en 2019.

10

ans que le programme École française des femmes existe.

l'emploi. Des ateliers thématiques ponctuels autour de la santé, du droit des femmes, de la citoyenneté, de la parentalité et de la vie quotidienne sont également organisés au sein des Écoles. Toutes disposent d'un espace multimédia. L'ensemble du programme est abordé sous forme d'ateliers hebdomadaires.

Par ailleurs, les Écoles préparent les apprenantes qui souhaitent se présenter en fin d'année à l'examen du diplôme d'études de la langue française (Delf) et du diplôme d'enseignement de langue française à visée professionnelle (Delf Pro) sur l'ensemble des niveaux enseignés à l'École.

Quatre cent femmes inscrites

La première École a été ouverte à Châtenay-Malabry en 2008, suivie d'une seconde à Gennevilliers en 2012. Fort des résultats obtenus, l'Institut des Hauts-de-Seine a créé un nouveau site à Fontenay-aux-Roses en 2015. En 2017, ce sont deux nouveaux établissements qui ont été ouverts à Antony et à Clichy. Enfin, en janvier 2018, l'École de Mantes-la-Jolie a accueilli une vingtaine d'apprenantes. Un an plus tard, la septième École a vu le jour à Nanterre. Tous les ans, 400 femmes s'inscrivent au sein d'une de ces 7 Écoles, 138 diplômes d'enseignement de la langue française ont été obtenus par les femmes depuis la création de la première École. 25 professeurs dispensent 26 heures de cours par semaine dans chaque École. Les frais d'inscription s'élevaient à 15 euros par an. Le Département consacre au fonctionnement des Écoles françaises des femmes pour l'année 2019 une aide totale de 996 730 €.

Versailles à travers elles

Pour célébrer les dix ans des Écoles françaises des femmes, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines invitent, le 18 mars, les quatre cent apprenantes des sept Écoles au Château de Versailles. Le lieu ouvre exceptionnellement ses portes pour une visite sensorielle « Versailles à travers vous » sur le thème des divertissements royaux. L'École française des femmes a pour objectif de promouvoir et de faciliter l'intégration des femmes étrangères dans la société française en proposant un programme éducatif d'enseignement général, principalement axé sur le perfectionnement du français, l'insertion professionnelle, la culture française et les nouvelles technologies. Soixante-cinq nationalités se côtoient.



Camille Bedin

Groupe Majorité départementale

EN 2019, OUVERTURE DE LA SEPTIÈME ÉCOLE DES FEMMES À NANTERRE

Accéder à la langue française, à l'instruction, à l'apprentissage, c'est permettre à chaque femme, quelle que soit son origine sociale ou culturelle, de faire des choix pour améliorer sa vie, aider ses enfants dans leur scolarité, se construire un avenir, trouver un emploi, être indépendante. Ce sont les objectifs que s'est fixés depuis maintenant dix ans l'Institut des Hauts-de-Seine. C'est pour cela que notre Département s'est engagé à ses côtés dans toutes les actions qu'il mène pour que chacune de ces femmes retrouve cette confiance en elle pour se faire reconnaître et respecter en tant qu'acteur à part entière de notre société.



Alice Le Moal

Groupe Majorité départementale (UDI, Modem, Divers Droite)

LE COMBAT DES HAUTS-DE-SEINE POUR LES FEMMES

Le combat pour l'égalité et l'émancipation des femmes reste une lutte de longue haleine. Au sein de notre territoire, grâce notamment à l'Institut des Hauts-de-Seine, notre Département est très mobilisé sur ce sujet. Nous considérons comme essentiel de travailler sans relâche à plus d'égalité entre les femmes et les hommes. Notre politique se concrétise notamment par les Écoles des femmes que nous ouvrons. Nous en inaugurerons une prochainement à Clichy-la-Garenne afin d'accompagner les femmes qui ont besoin d'aller vers plus d'autonomie.



Lauren Genthon

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

DE L'AMBITION À L'ÉGARD DE LA FORMATION DES FEMMES

L'Institut des Hauts-de-Seine, financé par le Département, accompagne l'insertion socio-professionnelle de femmes étrangères à travers l'École des femmes. Nous soutenons cette initiative comme celles des nombreuses autres associations du département qui agissent dans ce domaine. Ces associations apportent leur diversité, leur connaissance du territoire et de leurs publics, leurs compétences propres, et un maillage géographique cohérent. Elles méritent tout autant le soutien financier du Département.



Catherine Picard

Parti Socialiste

INCOMPRÉHENSION

Les Écoles françaises des femmes accueillent des femmes étrangères issues de plus de soixante pays. Elles proposent des cours de français, d'informatique, des ateliers d'accompagnement vers l'emploi et des ateliers thématiques. Initiative louable. Cependant, dans chaque ville du département, d'autres associations aident depuis longtemps à l'intégration des personnes et des familles. Selon quels critères le Département refuse-t-il ou diminue-t-il les subventions de ces associations qui ont la même démarche ?

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR

COMMISSION PERMANENTE 18.02.19

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

19.66 Commission départementale de la nature, des paysages et des sites - Désignation des représentants du Département des Hauts-de-Seine.

19.67 Transfert du siège social de l'Établissement public de coopération interdépartementale Yvelines/Hauts-de-seine.

HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRACTUALISATION MUNICIPALE

19.45 Aides départementales à l'amélioration de l'habitat privé.

19.61 Commune d'Asnières-sur-Seine - Approbation du contrat de développement Département/Ville pour la période 2019-2021 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement.

19.62 Commune de Chaville - Approbation du contrat de développement Département/Ville pour la période 2019-2021 et attribution de subventions d'investissement et de fonctionnement.

19.64 Commune d'Issy-les-Moulineaux - Approbation du contrat de développement Département/Ville pour la période 2019-2021 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement.

FINANCES

19.80 Association amicale des conseillers généraux ou anciens conseillers généraux des Hauts-de-Seine (AACG 92) - Attribution d'une subvention au titre de 2019.

19.81 Renouvellement de la garantie d'emprunt accordée à la société « Toit et Joie » après renégociation du contrat de prêt conclu avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

PERSONNEL

19.54 Modification des modalités de fonctionnement du compte épargne-temps pour les agents titulaires et contractuels relevant de la fonction publique territoriale en fonction dans les services départementaux.

ÉCONOMIE COLLABORATIVE

19.47 Retrait d'une subvention départementale à l'association Ensemble contre la récidive.

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

19.43 Subventions exceptionnelles et subventions pour l'utilisation des gymnases municipaux par les collèges publics.

19.53 Subvention exceptionnelle pour le collège Jules-Verne de Rueil-Malmaison.

19.44 Attribution de logements dans les établissements publics locaux d'enseignement à compétence départementale.

19.71 Règlement départemental des actions éducatives, citoyennes et numériques.

19.72 Sectorisation des collèges des communes de Vanves, Rueil-Malmaison, Antony, Asnières-sur-Seine, Bagneux et Gennevilliers.

19.73 Convention de partenariat pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de

formation entre le Département des Hauts-de-Seine et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

CULTURE

19.55 Conventions parrainage Chorus 2019.

19.59 Convention de mécénat avec la SCI Résidences Franco Suisse pour la rénovation du portail du Petit Château du Domaine départemental de Sceaux.

19.78 Musée du Domaine départemental de Sceaux - Contrats de prêts.

19.69 Domaine de la Vallée-aux-Loups - Maison de Chateaubriand : contrats de cession pour la publication relative à l'exposition « André Bouillon, peintre de paysages ».

19.70 Musée départemental Albert-Kahn - Demande de subvention à la Mission du Centenaire pour le projet « En dirigeable ».

19.79 Musée départemental Albert-Kahn : contrats de mise à disposition et d'autorisation d'exploitation de fichiers.

19.74 Adhésions à des associations culturelles et convention de partenariat avec l'Union Nationale des Jeunesses Musicales de France (JM France).

19.68 Protocole transactionnel entre le Département et la société Filae.

AFFAIRES SOCIALES

19.60 Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées - Forfait autonomie 2019 - Axe 2.

19.76 Convention-type pour la transmission par voie électronique des avis de naissance et de décès des enfants de moins de 6 ans, entre les communes du département et le service de protection maternelle et infantile des Hauts-de-Seine.

SOLIDARITÉS

19.52 Attribution aux assistants familiaux du Département d'une aide à l'aménagement de leur logement pour l'accueil du premier enfant.

PERSONNES ÂGÉES

19.82 Subvention départementale d'investissement pour les travaux de réaménagement de l'unité de vie protégée Alzheimer de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) « La Chesnaye » à Suresnes.

TRANSPORTS

19.48 Prolongement du T1 vers Nanterre et Rueil-Malmaison - Validation des dossiers de schéma de principe et d'enquêtes publiques - Autorisation d'engager les procédures d'enquêtes publiques.

19.77 Tramway T1 - Indemnisation et prise de possession de lots de copropriété situés 2 boulevard d'Achères et 32 avenue de Stalingrad à Colombes.

19.50 Tramway T6 Châtillon-Vélizy-Viroflay - Autorisation de signer le protocole transactionnel entre le Département et la société Setec TPI.

19.65 Convention relative au projet de suppression du passage à niveau de la Fontaine-Michalon à Antony.

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

19.83 RD 906 - Acquisition et classement dans le domaine public routier d'une emprise située 448 avenue du Général-de-Gaulle à Clamart.

19.84 Zac des Groues - Accord du Département des Hauts-de-Seine sur le principe de la réalisation du programme des équipements publics.

19.39 Bilan de la concertation préalable à l'aménagement de la RD 1 à Boulogne-Billancourt, quai Georges-Gorse.

19.40 Aide départementale pour enfouissement de réseaux aériens basse tension de distribution publique d'électricité et de réseaux de communications électroniques.

19.46 Adhésion du Département à l'association Seine Nord Europe.

19.51 Groupement de commande entre le Département des Yvelines, le Département des Hauts-de-Seine et l'Établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine pour la passation de marchés relatifs à la fourniture et pose de dispositifs de retenue sur les routes départementales des deux départements.

19.85 Groupement de commandes entre le Département des Yvelines, le Département des Hauts-de-Seine et l'Établissement Public Interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine pour la passation de marchés relatifs à la collecte, au tri et au traitement des dépôts sauvages de déchets situés sur le domaine public et privé sur le territoire des deux Départements.

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

19.41 Autorisation de procéder à la mise en réforme de véhicules et biens divers départementaux.

19.56 Cession de la parcelle bâtie située 2 rue des Goulvents à Nanterre.

19.57 Cession d'une parcelle située 105 quai du Maréchal-Joffre à Courbevoie.

ENVIRONNEMENT

19.49 Évolution de l'Entente de Lutte Interdépartementale contre les Zoonoses (ELIZ) vers un syndicat mixte ouvert.

EAU ET ASSAINISSEMENT

19.42 Versement d'une subvention exceptionnelle à l'ASTEE dans le cadre d'un colloque national des 5 et 6 février 2019.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

19.75 Programme départemental d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance - Attribution de cinq subventions d'investissement pour des dispositifs de vidéo-protection urbaines aux communes de Courbevoie, Clichy-la-Garenne, Gennevilliers, La Garenne-Colombes et Levallois-Perret.

RELATIONS ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

19.63 Programme de développement agricole pour l'année 2019 à Siem Reap (Cambodge).

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

19.58 Attribution d'une participation pour l'animation, la promotion et l'attractivité du territoire entre le Département et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine.

Les principaux travaux

de mars sur la voirie et dans les parcs départementaux



RD 1 à Boulogne-Billancourt en février.

Antony

RD 920 : avenue de la Division-Leclerc, entre l'avenue Léon-Jouhaux et l'avenue John-Fitzgerald-Kennedy. Requalification de la voie en boulevard urbain sécurisé. Réfection des trottoirs et de la voirie. Mise aux normes PMR. Reprise de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et des plantations d'arbres. Aménagement d'une piste cyclables de chaque côté. Les travaux ont débuté en décembre 2018 pour une durée prévisionnelle de treize mois.

Antony - Châtenay-Malabry - Le Plessis-Robinson - Clamart

RD 2 - RD 986 : avenue du Général-de-Gaulle (RD 986) à Antony, avenue de la Division-Leclerc (RD 986) et route du Plessis-Piquet (RD 2) à Châtenay-Malabry, avenue Paul-Langevin (RD 2) au Plessis-Robinson et avenue Claude-Trébignaud, rue du Président-Roosevelt (RD 2) et place du Garde à Clamart. Adaptation des réseaux départementaux d'assainissement impactés par la réalisation du T10. Les travaux ont débuté en janvier 2018 pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Boulogne-Billancourt

RD 1 : quai Georges-Gorse. Renforcement du collecteur d'assainissement lié à la construction d'un ouvrage annexe de la Société du Grand Paris. Travaux jusqu'en mars.

Châtenay-Malabry

RD 986 : avenue de la Division-Leclerc. Remplacement de l'ouvrage d'art de la ligne à grande vitesse (LGV) Atlantique dans le cadre de la réalisation du T10. Les travaux ont débuté en mars 2018 pour une durée prévisionnelle de dix-huit mois.

Châtenay-Malabry - Fontenay-aux-Roses

Promenade des Vallons de la Bièvre : réfection d'allées et création d'une aire de jeux à Châtenay-Malabry et renouvellement d'une aire de jeux à Fontenay-aux-Roses.

Clamart

RD 906 : avenue du Général-de-Gaulle et carrefour du Petit-Clamart. Réaménagement de la voie, création d'aménagements cyclables, remplacement de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et des arbres. Les travaux ont débuté en avril 2018 sur le carrefour du Petit-Clamart, fin des travaux prévue fin 2019 sur l'avenue du Général-de-Gaulle.

Clichy-Levallois

RD 1 : quai de Clichy et quai Charles-Pasqua. Aménagement en boulevard urbain. Les travaux ont débuté en avril 2018 pour une durée prévisionnelle de trente-six mois. Dévoisement du réseau d'assainissement dans le cadre de l'aménagement en boulevard urbain, les travaux se termineront en mars.

Gennevilliers

RD 9 : boulevard Gallieni, de la rue de la Bongarde à l'avenue Louis-Roche. Rénovation de la canalisation et renouvellement de branchements du réseau d'assainissement départemental. Les travaux ont lieu jusqu'en mai.

La Garenne-Colombes

Réhabilitation du réseau d'assainissement départemental (y compris regards et branchements) : rue de l'Aigle entre l'avenue du Général-de-Gaulle et l'avenue Marceau, et sur le boulevard de la République entre l'avenue du Général-de-Gaulle et le boulevard National - De mars à novembre.

Nanterre - Puteaux

RD 914 : boulevard de La défense et rue Félix-Éboué, entre le boulevard circulaire et la rue Célestin-Hébert. Requalification urbaine du boulevard. Les travaux ont débuté en janvier pour une durée prévisionnelle de trente-six mois.

Mettez en œuvre vos compétences et votre talent au service d'une collectivité territoriale solidaire et innovante, où il fait bon travailler ! Rejoindre le Département des Hauts-de-Seine, c'est œuvrer chaque jour à offrir un cadre de vie de qualité à ses habitants.

Chef de projet politique et communauté achat - OG.18.217

Votre direction

La direction de la commande publique inscrit son action dans les projets stratégiques d'envergure départementaux, en couvrant l'ensemble des achats réalisés par le Département : 160 marchés de fournitures et services, 180 sur les opérations de travaux, et 2 concessions ont été notifiés en 2017. Les Hauts-de-Seine ont été la première collectivité à obtenir le label « Relations Fournisseurs et Achats Responsables ». En rejoignant le Département, vous mettrez en œuvre vos compétences et votre talent au service d'une collectivité territoriale solidaire et innovante.

Vos missions

- Vous assurez la conception et le pilotage de la politique achat du Département en lien étroit avec le directeur adjoint de la commande publique, la direction des finances et les trois services achats de la direction de la commande publique ;
- Vous pilotez les groupes de travail interne à la direction tendant à l'harmonisation des pratiques, notamment juridique, ou à l'adaptation des outils métiers ;
- Animateur des communautés achat, vous êtes chargé(e) du volet marché de l'intranet et vous assurez de leur caractère opérationnel et pédagogique.

Profil recherché

- Attaché, attaché principal territorial ou contractuel (Bac +3 minimum) ;
- Bonne connaissance des enjeux métiers liés à la commande publique ;
- Capacité à gérer, animer et suivre des communautés de travail.

Adjoint au directeur de projets maîtrise d'ouvrage - AGV.18.401

Votre direction

La direction des bâtiments œuvre à la construction et à l'entretien des bâtiments départementaux, avec une volonté de qualité et de durabilité : collèges départementaux publics, établissements culturels, sportifs, sociaux et administratifs. Elle œuvre à l'amélioration de la performance énergétique des 99 collèges publics qui représentent les 2/3 de ses surfaces bâties. Son action s'inscrit dans une politique d'investissement ambitieuse au profit de l'attractivité du territoire des Hauts-de-Seine. La construction d'une dizaine de collèges, la construction d'un équipement public culturel des Archives départementales à la caserne Sully, l'aménagement du stade Yves-du-Manoir pour l'accueil des JO 2024 et la construction de deux centres aquatiques à Antony et Sèvres, figurent parmi les projets phares de la direction. En rejoignant le Département, vous mettrez en œuvre vos compétences et votre talent au service d'une collectivité territoriale solidaire et innovante.

Vos missions

- Assurer la maîtrise d'ouvrage du portefeuille des projets bâtimentaires confié ainsi que leur pilotage général, en s'appuyant sur une équipe de chefs de projets et de chargés d'opération ;
- Diriger personnellement des équipes projets transversales, réunissant des membres au-delà de la direction des bâtiments (pôles métiers, directions associées : commande publique, finances, affaires juridiques...);
- Secondier le directeur de projets dans le management d'une équipe de chefs de projets et chargés d'opérations ;
- Participer aux réflexions transversales portées au sein de la direction des bâtiments et plus largement de la collectivité.

Profil recherché

- Ingénieur expérimenté, titulaire ou contractuel (BAC +3 minimum) ;
- Expertise en management de grands projets (planification, maîtrise des risques) et une connaissance approfondie sur l'environnement technique et réglementaire du bâtiment (Loi MOP) ;
- Bonne connaissance des procédures liées aux achats publics, finances publiques et à l'environnement et fonctionnement des collectivités.

Charge d'études pilote du comité de pôle La Défense - NS.17.424

Votre direction

La direction des mobilités (budget d'investissement de 205 M€ en 2018) contribue à l'amélioration des déplacements, de la sécurité routière et du cadre de vie dans les Hauts-de-Seine. Elle a notamment pour missions de requalifier de grands axes routiers, d'assurer la co-maîtrise d'ouvrage des opérations de tramways, de représenter le Département dans le pilotage des grandes opérations de transports collectifs portées par l'État (Grand Paris Express, EOLE, etc.) et de promouvoir les modes actifs et l'innovation en matière de nouvelles mobilités. En rejoignant le Département, vous mettrez en œuvre vos compétences et votre talent au service d'une collectivité territoriale solidaire et innovante.

Vos missions

- Piloter le futur comité de pôle qui sera composé du Département, de Paris La Défense, de la SGP, d'IDF Mobilités, de la RATP, de la SNCF, de la DRIEA, des communes de Puteaux, Courbevoie et Nanterre ;
- Piloter la réflexion sur les mobilités à La Défense : conception des espaces, des cheminements de Cœur Transport (RER A, E, Transilien, M1, T2) dont sa salle d'échange, les deux gares routières, intermodalité de surface (marchabilité, cyclabilité, accessibilité PMR, signalétique-jalonnement) de proximité, rabattement-diffusion notamment motorisée (parkings de stationnement VP/2RM/2R, taxis, VTC, co-voiturage, navettes d'entreprises, locations).
- Coordonner les études à mener en régie, par des prestataires et par les acteurs du pôle ;
- Contribuer aux actions et études du service des politiques et offres de la mobilité.

Profil recherché

- Ingénieur expérimenté, titulaire ou contractuel ;
- Solides connaissances de la conception d'une voirie urbaine, du partage de l'espace public et des règles d'insertion des transports collectifs ;
- Bonnes capacités d'argumentation, de conseil, de proposition et de négociation.

Toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.fr/espace-recrutement

Vous aussi, conciliez épanouissement et projets professionnels

#DépartementAttractif



Attractif



Le Département passe à l'alternatif avec Qwant

Ce moteur de recherche plus éthique a été installé sur l'ensemble des postes informatiques des agents départementaux et bientôt dans les collèges.

Plus sûr, plus respectueux des données personnelles... Qwant a été choisi par les deux Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine comme moteur de recherche de référence. Depuis le 1^{er} février, l'outil est déployé sur près de 8 000 postes, dont 5 000 dans le Département.

Ce moteur de recherche a été choisi pour faire face à la recrudescence des attaques virtuelles et suite au renforcement du Règlement général sur la protection des données (RGPD). « *Ce règlement responsabilise les organismes publics et privés qui doivent dorénavant informer les usagers du traitement de leurs données personnelles* », explique Patrick Devedjian. Face au géant Google, Qwant veut s'imposer comme « *le moteur de recherche européen* », d'après Tristan Nitot, son vice-président. Une alternative plus éthique, respectueuse de la vie privée et sans ciblage. Les publicités ne reposent pas sur la collecte de données mais est « *contextuelle* », c'est-à-dire basée sur les mots-clés recherchés. Les adresses IP sont chiffrées et il n'existe pas de « *cookies* » per-

mettant le pistage des internautes ni d'historique de recherche. Enfin les serveurs sont sécurisés et situés en France. « *La RGPD existe en Europe et ce n'est pas un hasard car on a compris que l'on donne énormément de données personnelles sans nous en rendre compte. En étant sous surveillance, nous ne sommes plus libres* », poursuit Tristan Nitot.

Un Qwant version collèges

Outre le déploiement de l'outil auprès des agents, Qwant school est actuellement testé dans quatre établissements des Hauts-de-Seine jusqu'à fin mars. Il permet de filtrer les résultats des recherches en masquant les contenus violents et pornographiques. « *Il est primordial de protéger et préserver les plus jeunes. Cet outil permet une mise en avant des contenus éducatifs et spécialisés, des actualités choisies pour les enfants...* », note Patrick Devedjian. Dès le mois de mai, cette solution devrait être déployée dans l'ensemble des collèges des deux Départements, soit 215 établissements



Patrick Devedjian et Pierre Bédier, présidents des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine et Tristan Nitot, vice-président de Qwant.

La Tour aux figures opère sa mue

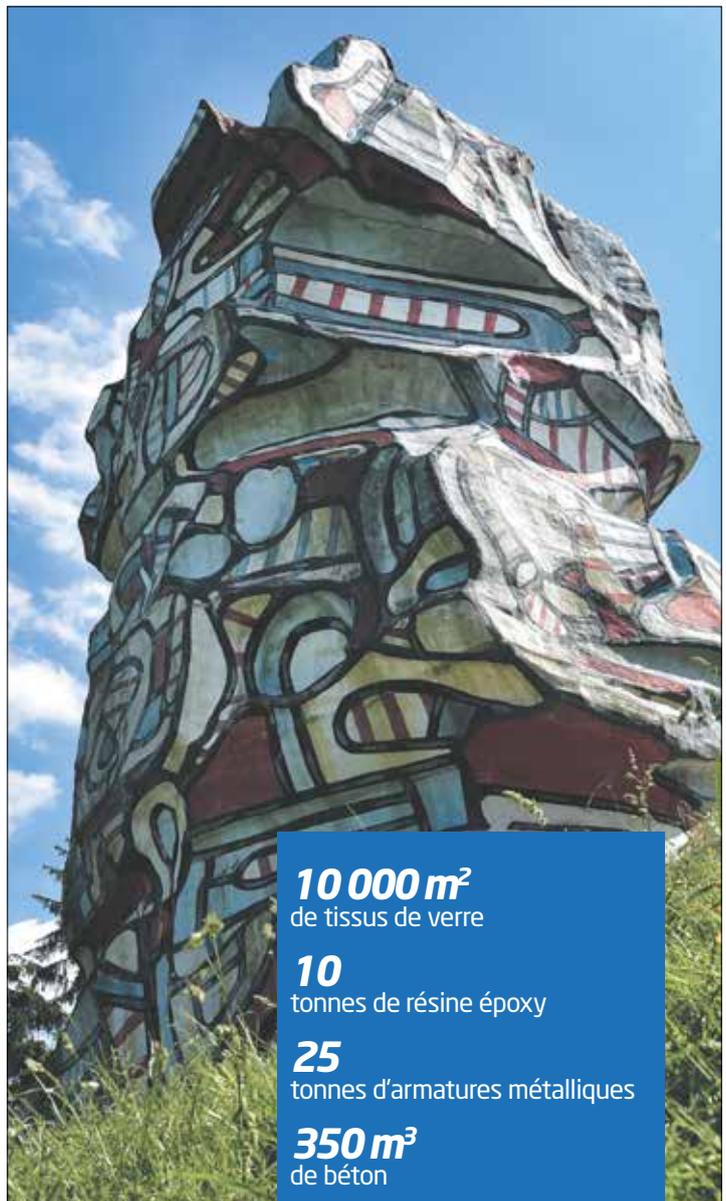
La sculpture monumentale de Jean Dubuffet va retrouver ses couleurs d'origine d'ici à 2020. Les travaux de restauration commencent au printemps.

Le Département, propriétaire de l'œuvre depuis 2015, la rénove pour donner au public toute la mesure d'une œuvre remarquable par sa très grande taille et son espace intérieur. Perchée sur une butte du parc de l'île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux, la tour haute de 24 mètres n'a pas été rénovée depuis sa livraison en 1988. D'une largeur de 12 mètres, la *Tour aux figures* est constituée de béton armé, poutres métalliques, résine époxy, peinture polyuréthane mate. La peinture extérieure reprend les couleurs de *L'Hourloupe*, cycle le plus connu et le plus spectaculaire de l'artiste, qui alterne blancs, bleus et rouges, séparés par de nombreuses hachures et autres traits noirs. Si l'extérieur de l'édifice a perdu de sa superbe, l'intérieur, étrange labyrinthe ascensionnel – baptisé « le Gastro-volve » par Jean Dubuffet – a subi des infiltrations d'eau. Les travaux de restauration débutent au printemps. Au programme figurent la peinture de l'extérieur, le traitement du socle qui sera agrandi et rendu étanche, la réfection des éclairages intérieurs et celle des éclairages extérieurs pour une mise en lumière nocturne. Enfin, l'aménagement des abords paysagers et la révision technique de l'intérieur de la tour termineront la rénovation en vue de l'ouverture aux visiteurs. Ils se poursuivront jusqu'en 2020 sous l'égide d'un architecte en chef des Monuments historiques, appuyé d'un comité scientifique composé d'experts de la Fondation Dubuffet, de la direction régionale des affaires culturelles, de la direction générale des patrimoines, du laboratoire de recherche des monuments historiques et du centre de recherche et de restauration des Musées de France. Classée Monuments historiques en 2008, la tour a été ouverte exceptionnellement au public lors des éditions 2016, 2017 et 2018 des journées du patrimoine.

Le choix de l'œuvre et du lieu

La *Tour aux figures* a été conçue sous forme d'une maquette d'un mètre de haut en 1967 par Jean Dubuffet. En 1968, l'artiste publie *Édifices*, un livre consacré aux projets de réalisation de sept édifices, parmi lesquels on trouve la *Tour aux figures* dans sa version finale : ce n'est plus une sculpture, mais une construction qui relève de l'architecture. Le choix du lieu fut difficile. Plusieurs sites furent envisagés (place d'Italie, parc de la Villette, parc de Saint-Cloud) puis abandonnés car entraînant trop de polémiques. Celles-ci eurent pour mérite de susciter les candidatures des collectivités locales réclamant la tour. C'est finalement une proposition du maire d'Issy-les-Moulineaux, André Santini, qui fut retenue dans l'île Saint-Germain, sur un terrain à l'époque géré par un syndicat mixte (Département des Hauts-de-Seine, communes d'Issy-les-Moulineaux, de Boulogne et de Meudon) favorable à ce projet. Jean Dubuffet visita le site en janvier 1985, l'approuva et recommanda que la *Tour aux figures* soit édifiée sur la petite butte où elle se trouve aujourd'hui. Les travaux eurent lieu de 1986 à 1988. La *Tour aux figures* constitue la première commande publique faite à l'artiste par l'État français en 1983. C'est aussi la projection dans l'espace réel des figures qui ont parcouru toute l'œuvre de Jean Dubuffet.

La *Tour aux figures* fait partie de la première édition du Printemps de la sculpture des Hauts-de-Seine du 29 mars au 1^{er} avril. Treize sites du territoire - musées, fondations et parcs - invitent le public à découvrir les trésors cachés, les chefs-d'œuvre, les différentes facettes et les secrets des lieux. Dans le cadre de cet événement, le Département lance une application numérique de chasse aux sculptures. Ce nouveau jeu de piste connecté permet de découvrir les sculptures présentes sur le parcours au travers d'anecdotes, d'énigmes et d'expériences ludiques, au gré des étapes dans chaque site partenaire. Conçue pour l'occasion, cette application sera ensuite accessible de manière permanente à partir du 29 mars sur Apple Store et Google Play. Programme complet sur www.hauts-de-seine.fr



10 000 m²
de tissus de verre

10
tonnes de résine époxy

25
tonnes d'armatures métalliques

350 m³
de béton

70
tonnes de plâtre projeté

« La première Journée de l'innovation collaborative verra notamment la mise en place d'un dispositif inédit dénommé Curious Lab. »

Le Département ne peut plus intervenir directement dans le domaine économique. Qu'est-ce qui a rendu nécessaire cet engagement en faveur de l'économie collaborative ?

Si la loi NOTRe a retiré au Département la faculté de subventionner directement les entreprises, nous ne nous désintéressons pas pour autant du domaine économique. Nous y voyons au contraire une occasion de repenser en profondeur nos modes d'action, afin de concentrer l'action du Département là où elle peut être la plus efficace : près du terrain, au contact direct des communes et des habitants, afin d'encourager et d'accompagner les initiatives économiques locales indispensables à la vitalité et au développement du territoire. Cette année, notre stratégie est fondée sur deux temps forts : la Journée de l'innovation collaborative, prévue le 19 mars prochain, et les Matinées du financement alternatif, à la fin de l'année. Entre temps et de manière régulière, des actions locales seront organisées, sous forme par exemple de séances de « pitches » avec les porteurs de projets, tandis que la nouvelle plateforme Wic offrira en permanence de nouveaux services.

Le 19 mars, la plateforme économie sociale et solidaire Wic sera lancée. Pouvez-vous nous en parler ?

Le Wic fait suite à une expérimentation issue des Entretiens Albert-Kahn, en 2015, qui avait conduit à créer un Guide des Initiatives Collaboratives, recueil d'adresses et de conseils à destination des travailleurs sociaux du Département. Ils y trouvaient de quoi proposer à leur public des solutions alternatives, économiques, pour répondre à des besoins élémentaires (se nourrir, se loger, se vêtir, se divertir, etc.).

Avec la plateforme Wic, les contenus du guide, enrichis et déclinés en neuf thématiques, deviendront interactifs, évolutifs et ouverts à l'ensemble des habitants, à l'échelle des Hauts-de-Seine puis des Yvelines. Par cette initiative, le Département souhaite révéler les potentialités des acteurs de terrain et répondre à des besoins non ou mal satisfaits, dans un but à la fois de solidarité et de développement économique. Ma conviction est que, sur le long terme, cet investissement sera beaucoup plus profitable et utile à tous que de simples subventions.

Que peut-on attendre de la première Journée de l'innovation collaborative à l'espace L'Alternatif Paris La Défense ?

En plus du lancement du Wic, la Journée de l'innovation collaborative verra notamment la mise en place d'un dispositif inédit dénommé « Curious Lab ». Sous la coordination des équipes du Département, des étudiants de nos établissements d'enseignement supérieur seront mobilisés pour réfléchir à des défis lancés par des communes des Hauts-de-Seine et des Yvelines, de toute nature (création d'un *fablab*, création d'un portail collaboratif autour de l'emploi, solidarité intergénérationnelle, outils de débat public citoyen, etc.). Il s'agira donc d'une véritable instance de réflexion et d'intelligence collective, d'un laboratoire d'idées innovantes qui s'appuiera sur la créativité des étudiants : en somme, une occasion simultanée de faire progresser l'esprit d'initiative civique, de susciter des idées de création de projets voire d'entreprises, et bien sûr de répondre aux besoins des territoires.

Comment les Entretiens Albert-Kahn s'inscrivent-ils dans une démarche d'innovation et d'économie ?

Les Entretiens Albert-Kahn sont une instance de réflexion et de concertation qui valorise des expérimentations en matière d'innovation sociétale (tiers-lieux, économie collaborative, renouveau du travail social, agriculture urbaine, évolutions des modes de vie, etc.) et permet d'éclairer, grâce à une approche prospective, les politiques publiques du Département. En favorisant une réflexion transversale sur les grandes questions de société, les Entretiens Albert-Kahn nous fournissent les clés de compréhension et d'anticipation indispensables au bon ciblage de nos actions : c'est tout l'esprit dans lequel nous construisons notre approche des questions économiques et de l'innovation collaborative.



Marie-Pierre Limoge
Vice-présidente chargée de l'économie collaborative

Prochain rendez-vous le 19 mars avec le lancement de la plateforme économie sociale et solidaire Wic et la première Journée de l'innovation collaborative à l'Espace Alternatif (Paris La Défense).
www.hauts-de-seine.fr rubrique Économie/Innovation



L'académie Jaroussky recrute ses jeunes apprentis

L'académie lance une campagne de recrutement pour la promotion Ravel 2019-2020. Inscription jusqu'au 1^{er} avril.

En intégrant gratuitement l'académie musicale Philippe Jaroussky, chaque jeune de 7 à 12 ans découvre la musique classique et se rapproche d'un nouvel univers exigeant. Durant un parcours de un à trois ans, l'investissement de l'enfant, sa persévérance et ses progrès sont valorisés, pour lui donner confiance et l'aider à s'insérer socialement. La mise en place d'un environnement « bienveillant » et propice à l'épanouissement est un aspect primordial : les parents sont sollicités tout au long du parcours de l'enfant lors de rencontres régulières avec l'équipe pédagogique. À la rentrée, l'élève choisit son instrument (le violon, le violoncelle ou le piano) qui lui est prêté gracieusement pour toute la durée de son parcours. Les cours proposent une pratique instrumentale et une formation musicale d'une heure et ont lieu deux fois par semaine. Les enfants pratiquent en binôme pour encourager les échanges et travailler l'écoute mutuelle. Ainsi, tout au long de l'année, le programme s'articule autour de trois niveaux : travail individuel avec son professeur référent, travail par groupe d'instrument et étude du langage musical. Les élèves participent également à plusieurs concerts pour apprendre à gérer le stress et découvrir le plaisir de la scène. Les candidatures sont à déposer en ligne jusqu'au 1^{er} avril sur academiejaroussky.org

Mobilier urbain intelligent et digital

Le Département a confié à JCDecaux le design, la fourniture, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation d'un nouveau mobilier urbain sur l'ensemble de son territoire.

Le contrat est passé pour quinze ans jusqu'en 2032. Il concerne trente-six mobiliers aux entrées du département dédiés à la communication institutionnelle du conseil départemental. Et soixante-douze mobiliers digitaux de dernière génération, équipés d'écrans LCD Ultra HD. Positionnés stratégiquement sur l'ensemble du territoire, ils alterneront informations départementales en temps réel et publicité, accompagnant ainsi le quotidien des citoyens tout en offrant une visibilité aux annonceurs. Aujourd'hui, trente mobiliers ont déjà été posés : quinze en entrée du département et quinze mobiliers digitaux.

Conçus par Carlos Bratke, ces nouveaux mobiliers au design moderne et élégant s'intègrent à l'architecture urbaine et à la diversité des trente-six communes concernées. JCDecaux a pris des engagements forts pour maîtriser les impacts environnementaux liés à ce nouveau contrat : éco-conception des mobiliers, optimisation des performances énergétiques, transport économe, préservation des ressources et analyse du cycle de vie des mobiliers.



Une œuvre monumentale sur l'île Seguin

Le Département lance un concours international pour la création, la réalisation et l'installation d'une œuvre d'art haute de 20 mètres sur le thème de l'égalité.

Elle sera implantée sur la pointe aval de l'île Seguin à Boulogne-Billancourt. L'œuvre matérialisera un jalon fort de la Vallée de la Culture des Hauts-de-Seine et rejoindra un riche patrimoine sculpté avec les œuvres majeures de Dubuffet, César, Rodin, Claude Lévêque... Le jury se réunira au printemps pour choisir les artistes retenus pour la deuxième phase du concours, puis à l'automne pour le choix de l'artiste lauréat.

Les candidats ont jusqu'au 19 avril pour accéder au dossier de consultation des entreprises (DCE) et répondre via la plateforme marches.maximilien.fr

Toutes les informations sont sur hauts-de-seine.fr/concours-international-sculpture

Rendez-vous au Mipim

Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines invitent les entreprises, les promoteurs et les investisseurs internationaux du 12 au 15 mars sur leur stand.

Le plus grand marché international des professionnels de l'immobilier (Mipim), réunit les acteurs les plus influents de tous les secteurs de l'immobilier (bureaux, résidentiel, commerces, santé, sport, logistique, industriel, etc.), pour quatre jours de conférences et de *networking*, offrant un accès aux plus grands projets de développement immobiliers et aux sources de capitaux à l'international. Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, aux côtés de Citallios et Paris La Défense, invitent les entreprises internationales sur le stand commun des Départements « Ouest francilien », au cœur du Pavillon Grand Paris Région, au Palais des Festivals et des Congrès à Cannes. Les deux Départements proposent une offre de services de proximité et d'innovation à travers les grands investissements engagés. Les maquettes des projets d'équipements culturels et de voirie des Hauts-de-Seine seront présentés : La Seine Musicale à Boulogne ainsi que la rénovation du musée départemental Albert-Kahn ; le projet du boulevard Circulaire sur les communes de Nanterre, Courbevoie et Puteaux ; la réhabilitation de la caserne Sully à Saint-Cloud ; la création de la Cité des métiers d'art et du design à Sèvres et Saint-Cloud.

Le programme sur www.united-grand-paris.com

16 000

le nombre d'emplois dans l'industrie agro-alimentaire comptabilisés dans les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Les Départements étaient présents au salon de l'agriculture du 23 février au 3 mars et exposaient les atouts d'une agriculture diversifiée et durable en Île-de-France.

Un mois, un parc

L'opération a pour objectif de sensibiliser les Alto-Séquanais aux espaces naturels des Hauts-de-Seine.

Au cours de promenades commentées valorisant la gestion écologique des parcs et le label Eve®, chaque premier dimanche du mois, à l'exception de décembre et de janvier, un parc du département est mis à l'honneur. Le parc des Chanteraines, les bois de La Garenne et de la Solitude, le parc du Chemin de l'Île, l'étang Colbert, le parc Henri-Sellier, le parc de l'île Saint-Germain, le parc André-Malraux, le parc de la Maison de Chateaubriand, le parc Pierre-Lagravère et la promenade des Vallons de la Bièvre sont donc à découvrir, parcourant ainsi les espaces naturels du Nord au Sud du territoire.

Par exemple, le 7 avril, Un mois, un parc met à l'honneur : les Vallons de la Bièvre. Un conférencier des parcs et jardins commentera la promenade de cinq kilomètres entre « liaison verte » et gestion écologique. Prochains rendez-vous le 5 mai au parc des Chanteraines, le 2 juin au parc Henri-Sellier pour une promenade (randonnée) commentée sur les terres de Colbert, le 7 juillet au parc de l'île Saint-Germain.

Tous les premiers dimanches du mois à 15 h (durée 1 h 30 - 2 h).

L'ensemble des dates sur www.hauts-de-seine.fr



Les Vallons de la Bièvre.

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du Département des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux

Rédaction : Virginie Rapin, Mélanie Le Beller, Pauline Vinatier

Maquette : Frédéric de Tarlé

Crédits photos : CD92 / Julia Brechler, Jean-Luc Dolmaire, Stéphanie Gutierrez Ortega, Willy Labre, Olivier Ravoire.

www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : juillet 2008 - ISSN : 2610-0886

Imprimé sur papier recyclé



PRINTEMPS DE LA SCULPTURE!

29 MARS
01 AVRIL
2019

HAUTS-DE-SEINE

DE RODIN À CÉSAR

4 JOURS - 14 LIEUX - GRATUIT

ATELIERS | VISITES GUIDÉES | SPECTACLES | FILMS

vallée de la culture



#DépartementValléedelaculture



www.hauts-de-seine.fr